

## ARRETE N° 2024-49 DU 27 SEPTEMBRE 2024 PORTANT PROLONGATION DE L'ARRETE N° 2024-47 DU 12 SEPTEMBRE 2024 PORTANT INTERDICTION DE CIRCULATION LORS DE LA REALISATION DE TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA RUE DE LA GARENNE

## Le maire de VILLEQUIERS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 411-17 à R 411-24,

VU l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière et notamment la 8ème partie,

CONSIDERANT que pour des raisons de sécurité et le bon déroulement des travaux d'élagage et de réfection des rives de chaussée, réalisés par les services techniques de la commune, il y a lieu de réglementer la circulation rue de la Garenne.

## ARRÊTE

Article 1 : L'arrêté n°2024-47 du 12 septembre 2024 portant interdiction de circulation rue de la Garenne, lors des travaux d'élagage et de réfection des rives de chaussée, est prolongé du lundi 30 septembre au jeudi 10 octobre 2024 inclus.

Article 2 : Les autres articles demeurent inchangés.

Le maire, Pascal MERE U

Tél/Fax : 02.48.26.17.01 mail : mairie-villequiers@orange.fr